

A.P.M.E.P.

VOTES 1980

L'A.P.M.E.P. se sent forte de ses 11 000 adhérents. Certes, tous ne peuvent participer à toutes ses activités régionales ou nationales. Mais tous sont concernés par son action.

Le vote pour le Comité National conduit à déterminer la politique de l'Association. Un tel vote est particulièrement important à un moment où, après une réforme du premier cycle à propos de laquelle tout n'a pas été dit, nous sommes confrontés à une réforme du second cycle dans laquelle le rôle et la place de l'enseignement des mathématiques sont mis en question, et où le droit à la formation continue des enseignants telle que la conçoit l'A.P.M.E.P. est de plus en plus menacé.

Enfin, la représentativité de l'A.P.M.E.P. est d'autant plus recon- nue et sont efficacité d'autant plus assurée que le nombre de votants est plus grand.

VOUS ÊTES TOUS* CONCERNÉS. VOTEZ !

Votez avant le 23 avril 1980

Lisez attentivement les pages qui suivent. **Votre vote engage l'avenir de notre Association.**

Les votes seront dépouillés par le Centre de Calcul de l'Ecole Nor- male Supérieure de Saint-Cloud ; nous remercions les responsables de ce Centre de Calcul de mettre leur service à la disposition de l'A.P.M.E.P.

Les résultats seront publiés dans le Bulletin n° 324.

Sommaire :

- I. Modalités
- II. Rapport d'activité, par C. Zehren
- III. Compte rendu financier, par M.H. Peyrache
- IV. Renouvellement partiel du Comité National
Déclarations de candidatures

* Seuls les adhérents peuvent voter ; certains abonnés non adhérents peuvent recevoir ce dossier, par suite de difficultés dans la gestion de notre fichier ; nous nous en excusons auprès d'eux ; ils ne doivent pas voter (leur numéro d'abonné permettrait de les reconnaître éventuellement à l'arrivée du bulletin de vote, qui serait annulé).

I. MODALITÉS

1°) Prenez connaissance (voir ci-après) du rapport d'activité, du compte rendu financier, de la liste des candidats, des déclarations de candidatures.

2°) Remplissez le bulletin de vote.

3°) Introduisez le bulletin de vote dûment rempli dans l'enveloppe bleue qui ne doit porter aucune mention manuscrite et cachez-la.

4°) Introduisez l'enveloppe bleue dans l'enveloppe bulle portant l'adresse de A. POLY.

5°) Inscrivez sur cette enveloppe bulle vos nom, prénom, numéro d'adhérent A.P.M.E.P. (vous le trouverez, en particulier, au milieu de la première ligne de l'étiquette d'expédition du présent dossier), adresse, signature.

6°) Cachez, affranchissez à 1,30 F et **postez dès que possible, même si la date limite ci-dessous vous semble encore lointaine** ; vous faciliter ainsi le dépouillement du vote.

DATE LIMITE D'ENVOI : 23 AVRIL 1980

II. RAPPORT D'ACTIVITE POUR L'ANNEE 1979

présenté par Christiane ZEHREN

Puisqu'il m'est aujourd'hui possible, alors que je rédige mon deuxième et dernier rapport d'activité, d'embrasser l'activité de l'A.P.M.E.P. durant une année, qu'il me soit permis de dire combien vaste est la tâche que l'A.P.M.E.P. s'est fixée, combien multiples sont les problèmes importants auxquels elle est confrontée, et combien il est indispensable, sous peine d'inefficacité, qu'une action entreprise soit poursuivie, qu'une réflexion amorcée soit approfondie et que les nécessaires évolutions se fassent en réinvestissant le plus possible les travaux antérieurs.

*
* * *

Afin d'être plus lisible, ce rapport ne reprendra que les grandes lignes de l'activité de l'A.P.M.E.P. en 1979. Il renverra systématiquement aux rubriques "Vie de l'Association" et aux Editoriaux des Bulletins à partir du n° 318. Il se contentera de "rendre présentes" à vos mémoires des informations dispersées et de les organiser.

Dans l'axe des préoccupations évoquées ci-dessus, j'ai distingué trois rubriques :

- I) Domaines sur lesquels la réflexion et l'action de l'A.P.M.E.P. ont notablement progressé
- II) Domaines où la réflexion et l'action sont amorcées et doivent être amplifiées
- III) Domaines dans lesquels s'esquisse un effort de l'A.P.M.E.P.

DOMAINES SUR LESQUELS LA REFLEXION ET L'ACTION DE L'A.P.M.E.P. ONT NOTABLEMENT PROGRESSE

1. Le Premier Cycle

La brochure *Activités Mathématiques en Quatrième-Troisième, tome I* est parue. Le tome II, toujours dans la même perspective d'outil d'information, de réflexion et de travail à l'usage des enseignants confrontés aux nouveaux programmes, est en préparation selon des modalités définies par le Comité (cf. infra).

Le Comité et le Bureau sont restés vigilants quant à l'application de ces nouveaux programmes de quatrième-troisième.

Pour la sixième et la cinquième, des problèmes subsistent, de continuité avec la quatrième-troisième et le Cours Moyen notamment. A ce sujet, nous avons écrit à la Direction des Collèges (cf. n° 322, p. 174) et nous restons en relation avec elle.

Les autres problèmes du 1^{er} Cycle, soutien, pédagogie "différenciée", manuels (gratuité et modalités de choix ou de non-choix) continuent à retenir l'attention du Bureau.

2. Le Deuxième Cycle

Comme prévu, ce secteur a nécessité cette année une très grande somme d'efforts et de mobilisation, à la fois pour préciser la vision A.P.M.E.P. d'un enseignement de second cycle et pour tenter de la faire passer dans la réalité.

Le Bulletin 322 (p. 170 et sq) fait le point à la fin décembre 1979. Notons, dès maintenant, que les défauts constamment stigmatisés par l'A.P.M.E.P. en ce qui concerne les "réformes" ministérielles se retrouvent ici encore : pas d'objectifs globaux, pas d'objectifs spécifiques, précipitation, absence d'expérimentation.

Le Bulletin 323 publiera :

- les *Principes généraux dont devrait relever un enseignement du second cycle*, texte fondamental voté par le Comité de janvier mais encore soumis à vos critiques ;
- les *Propositions de l'A.P.M.E.P. pour le second cycle* ;
- les *Projets de programme de seconde remis au ministre par l'Inspection générale*, fin janvier.

Ces programmes doivent être accompagnés d'un texte d'objectifs pour l'ensemble du second cycle et d'un texte de commentaires pour la classe de seconde, qui, à l'heure actuelle, ne sont pas encore connus.

Ces textes ont d'ores et déjà été communiqués aux Régionales.

Simultanément, le Bureau impulse une réflexion approfondie au niveau des premières et terminales.

Il est clair que toutes les demandes de l'A.P.M.E.P. n'ont pas été prises en considération.

Cependant, la participation de l'A.P.M.E.P. au groupe de travail mis en place par l'Inspection générale, participation conforme au mandat du Comité, a permis que certaines de nos positions soient prises en compte et que certaines autres propositions, peu conformes à nos vœux, soient battues en brèche.

Il reste que les textes officiels constituent des textes de compromis, qu'il subsiste des imprécisions ou des malentendus que les textes complémentaires permettront peut-être de dissiper. Nous tenons à affirmer que les différentes rubriques du futur programme de seconde doivent être lues à la lumière d'objectifs tels que : 'revaloriser l'activité personnelle de l'élève, la formulation et la résolution de problèmes, l'ouverture vers les autres disciplines', en n'oubliant pas de *s'en tenir*, pour la plupart de ces rubriques à des *études solides sur exemples* ou même très souvent à de *simples "débroussaillages"* ; *seules quelques questions* devraient donner lieu à un *exposé* structuré de synthèse.

Conscient qu'une partie essentielle se jouera lors de la mise en application de ces textes, le Bureau a décidé

- d'éclairer la conception A.P.M.E.P. d'un enseignement de second cycle par la publication d'une série de brochures d'un esprit analogue à *Pour une mathématique vivante en seconde* et *Activités mathématiques en 4^e-3^e*, brochures réalisées selon des modalités analogues (cf. infra).
- de demander qu'une expérimentation ait lieu dès la rentrée 1980
- de se donner les moyens de tirer les conclusions à la fois d'une expérimentation (en 1980) et de la première année de mise en application généralisée : si cela s'avérait nécessaire, l'A.P.M.E.P. agirait alors pour qu'un nouvel éclairage soit donné à des programmes conçus, ce que nous n'avons jamais cessé de dénoncer, sans expérimentation véritable.

Au sujet des horaires, l'Association a pris position pour

- des travaux en demi-classe (au moins 2 h par élève) dans toutes les classes et les sections du 2^e cycle
- 5 h minimum en classe de seconde.

A l'heure actuelle, grâce à notre action, la grille qui prévoyait initialement 4 h en classe entière en seconde, comporte 3 h en classe entière et 1 heure par demi-classe.

Notre action continue, et, en liaison avec les syndicats, les associations de spécialistes, de parents d'élèves, par la presse, nous agissons pour qu'en définitive les élèves du 2^e cycle bénéficient d'un enseignement adapté, dans ses horaires, ses contenus et ses objectifs, aux besoins qui sont les leurs.

3. Notre formation continue en liaison avec la recherche

Il est clair que les attaques continues dont les IREM ont été l'objet ces dernières années et qui ont abouti notamment à supprimer les décharges pour les stagiaires à la dernière rentrée sont le signe de la volonté délibérée du ministère de revenir sur les acquis de la formule IREM.

Devant ces faits, l'action de l'A.P.M.E.P. a été vigoureuse (voir dossier du Bulletin 319, p. 417 et sq) :

- comité extraordinaire du 18 février 1979, d'où a résulté la 'lettre aux adhérents au sujet des IREM' diffusée spécialement à chaque adhérent
- actions en commun avec les syndicats, les associations de spécialistes et de

parents : textes et télégrammes communs avec le SNES, le SGEN, le SNI ...
(cf. Bulletin 319)

— campagne de presse (cf. Bulletin 319).

Dans le même temps nous avons réagi face à la nouvelle formation continue "façon collège" (cf. n° 322, p. 170), en proposant, entre autres, le refus de participation à des réunions "simulacres de formation continue".

Il reste, pour l'Association, à définir, comme le préconisait la "lettre aux adhérents au sujet des IREM", les moyens d'assurer, quoi qu'il arrive, une réponse convenable aux besoins de formation continue des enseignants de mathématiques, par le biais des IREM, à condition que ceux-ci retrouvent des modalités de fonctionnement et des possibilités d'action plus conformes à leur vocation originelle, ou, dans cette attente, dans le cadre d'autres structures, à la définition desquelles le Bureau a entrepris de travailler.

4. L'organisation interne de l'Association

La réflexion amorcée l'an passé pour

- mieux articuler les Commissions, instances largement ouvertes aux adhérents, et le Comité et le Bureau,
- rendre plus efficace le travail du Comité,
- faciliter la communication entre ces instances

s'est concrétisée par des décisions prises au Comité de juin 79 (cf. Bulletin n° 320, p. 702 et n° 321, p. 855), ainsi que par la structure du Calendrier National 1979-1980.

Le fonctionnement de notre Association à ces niveaux s'en est trouvé notablement amélioré.

5. Les publications

La réflexion globale qui a été lancée commence à porter ses fruits :

- une vue d'ensemble sur le Bulletin et les brochures, qui permet une meilleure harmonisation,
- le Bulletin, qui continue à se structurer, à s'étoffer de nouvelles rubriques (informatique, courrier des lecteurs, par exemple)
- les brochures, qui ont fait l'objet d'un texte, voté au Comité de janvier 80 (il paraîtra dans le Bulletin d'avril), qui tend à définir une *politique des brochures* A.P.M.E.P.. Ce texte prévoit notamment, s'il s'agit d'une brochure spécifiquement A.P.M.E.P. (et non simplement éditée par l'A.P.M.E.P.), voulue par des instances de décision ou de travail de l'Association (ex. *Activités mathématiques en 4^e-3^e*, les futures brochures 2^e cycle), de mettre en place, dès la mise en chantier de la brochure, une *équipe responsable* constituée de 2 à 3 membres choisis par l'équipe engagée dans la rédaction, de 2 à 3 membres choisis par le Bureau, du responsable des brochures et du président de l'A.P.M.E.P.

DOMAINES OU LA REFLEXION ET L'ACTION SONT AMORCEES ET DOIVENT ETRE AMPLIFIEES

1. Les statuts

Ainsi que le Bureau et le Comité s'y étaient engagés, une réflexion a été lancée sur ce problème.

Le Bulletin 322 (p. 177 et sq) publie un rapport du Bureau National visant à faire le point sur cette question et à proposer des directions pour une révision des statuts.

Le Comité de janvier 1980 a travaillé sur ce texte et a envisagé avec faveur l'hypothèse de la création d'un Comité National *élargi* à une *représentation statutaire des Régionales*, comité constitué de deux catégories de membres : la moitié serait élue par Académie, à raison d'un par Académie par exemple, l'autre moitié continuant à être élue selon le mode actuel. Ce Comité serait lui-même l'Assemblée générale, pluri-annuelle cette fois.

Le calendrier de révision proposé dans le texte du n° 322 est maintenu : la discussion est ouverte à tous à partir du texte cité. Un *texte définitif*, soumis à une *Assemblée générale extraordinaire* prévue en juin ou plus probablement en octobre, sera rédigé au Séminaire national de mai et publié dans le Bulletin.

2. La gestion de l'Association - Le recrutement

Des difficultés conjoncturelles de trésorerie, liées notamment à la décision prise l'an passé d'augmenter de façon significative la "ristourne" aux Régionales et au grand nombre de brochures en stock, ont été l'occasion d'un *regain d'attention* porté par le Bureau à notre *fonctionnement matériel* (la fabrication des publications, leur envoi, la tenue du fichier des adhérents, ses mises à jour, son exploitation, la gestion de la publicité dans nos publications ...). Il y a là un vaste secteur, peu connu mais essentiel, dans lequel s'emploient de nombreuses bonnes volontés.

Le travail ainsi amorcé devra être poursuivi, ne serait-ce que pour être à même de faire face à telle ou telle défaillance dans ce réseau de bonnes volontés.

Par ailleurs, une *campagne d'adhésion* a été lancée, grâce à un envoi, à *tous les enseignants de mathématiques* de l'enseignement public des 1^{er} et 2^e cycles, d'un dépliant publicitaire. L'enjeu est, ici aussi, important : il s'agit de faire connaître l'Association.

3. Les Journées

La préparation des Journées de Grenoble a été l'occasion d'une réflexion sur le rôle des Journées dans la vie de l'Association, qui, en particulier, a mis en évidence la nécessité d'une coordination étroite entre la régionale organisatrice et les instances nationales. C'est cette nécessité qui a justifié la création d'un secrétariat spécifique dans le Bureau de 1979-1980.

4. La vie de l'Association, Régionales notamment

Le souci d'impulser et/ou de favoriser une réelle activité à tous les échelons de notre Association s'est traduit par la mise en place d'un secrétariat à la vie de l'Association et par la poursuite d'une politique budgétaire visant à doter les Régionales d'un budget convenable.

En outre, le Séminaire national de mai sera en grande partie axé sur le thème de l'animation des Régionales. Car, en ce domaine aussi, il reste beaucoup à faire.

5. L'Elémentaire

Notre Association se veut, en accord avec nos statuts, de la Maternelle à l'Université. Elle publie de nombreuses brochures bien diffusées à l'Ecole Elémentaire. Le travail du groupe *Mots*, notamment, est unanimement apprécié.

Mais on peut déplorer le petit nombre d'instituteurs qui participent aux réunions de la Commission nationale Elémentaire et le peu d'activité des Régionales dans ce secteur. C'est pourquoi le Comité national de janvier 1980 a entrepris la définition d'une *politique de l'Elémentaire* et donné mandat à toutes les *Régionales* pour l'organisation d'un *plan d'action précis*.

DOMAINES DANS LESQUELS S'ESQUISSE UN EFFORT DE L'A.P.M.E.P.

1. Les problèmes d'orientation et de sélection

Le démarrage de la Commission du même nom a été d'autant plus lent que le thème est difficile et peu abordé encore dans l'Association.

Un premier texte a pu être présenté lors de la conférence de presse du 4 janvier. Un prochain Bulletin publiera un article plus approfondi sur le même sujet.

2. Les problèmes de contrôle et d'évaluation

Ce thème aussi est difficile et à peine abordé encore dans l'Association. Une première réalisation de la Commission du même nom a été une bibliographie parue dans le Bulletin n° 320.

Il est nécessaire que la réflexion A.P.M.E.P. sur ce thème s'amplifie, alors que nous réclamons que de nouvelles modalités de contrôle et d'évaluation soient prévues, en corollaire à la mise en place de programmes plus tournés vers la revalorisation de l'activité de l'élève, et que les "formations continues" organisées par le ministère consacrent une large place à ce thème, avec des arrière-pensées qui ne sont probablement pas les nôtres.

3. L'inspection

Le *Texte d'orientation A.P.M.E.P. 1978* note que : "Le système de notation et de promotion des enseignants semble relever d'une certaine infantilisation. Il ne peut que conforter leur individualisme, sans développer pour autant leur personnalité, et les engager à reproduire les modèles éducatifs actuels".

Et aussi : "Il est nécessaire de séparer sans équivoque l'animation pédagogique[...] et les fonctions de contrôle".

Pour l'animation pédagogique, le texte propose des Conseils (au moins un par Académie) comportant majoritairement des représentants élus issus d'unités de recherche, expérimentation, innovation.

Pour les fonctions de contrôle, il est réclamé de repenser, dans un cadre plus vaste que celui de l'Association, tout le système de notation et d'avancement des maîtres.

Le Bureau actuel se situe dans la ligne tracée par ce texte, mais il a conscience que la réflexion et l'action en ce domaine doivent être amplifiées.

* * *

Ce rapport a-t-il été trop long ? Encore n'évoque-t-il pas tous les secteurs dans lesquels l'A.P.M.E.P. est intervenue, les nombreuses commissions non citées notamment.

Le vote que vous allez émettre en est-il éclairé ? Je le souhaite, comme je souhaite que l'intérêt pour l'Association que vous manifestez aujourd'hui en votant vous conduise à un engagement, si minime soit-il — il est possible de travailler sans nécessairement se déplacer — à l'un des échelons de notre Association et dans l'un des multiples domaines évoqués ci-dessus.

Nice 15-2-1980

III. COMPTE RENDU FINANCIER POUR L'ANNEE 1979

par Marie-Hélène PEYRACHE

Recettes	Dépenses
I. Cotisations et abonnements	I. Publications
1 072 639,68	• Frais d'impression :
II. Ventes de bulletins et Math-Annales	5 Bulletins 333 485,81
18 881,00	Nouvelles brochures 333 465,50
Recettes brutes de publicité	Réimpression anciennes brochures 62 381,00
52 439,38	• Frais de port, routage, timbrage, encartage 204 857,20
Vente de brochures "anciennes"	II. Ristourne aux Régionales
(parues avant 1979) 144 476,23	230 450,00
Vente de brochures parues en 1979	III. Vie de l'Association :
(8 titres) 128 474,90	Frais de réunions (Bureau, Comité, Commissions, Séminaire) 260 141,85
Dictionnaire par fiches	Frais de fonctionnement 55 664,72
4 160,00	Frais de papeterie, impressions diverses (cotisations, vote, ...) 77 770,00
III. Remboursement avance faite fin 78	Traitement employés, Sécurité Sociale 35 861,15
IREM Bordeaux 10 000,00	T.V.A. 14 872,94
Reversement par le Trésor de la T.V.A. payée sur les bulletins 23 669,70	Redressement Sécurité Sociale pour années antérieures 14 787,00
Intérêts C.N.E. 26 417,00	Achat machine à photocopier 18 943,95
1 481 157,89	1 642 681,12
Report du 1^{er} janvier 1979	A reporter au 1 ^{er} janvier 1980 242 869,48
404 392,71	1 885 550,60
1 885 550,60	

Ce compte rendu financier fait apparaître une diminution de notre réserve (404 000 F au 1^{er} janvier 79 ; 243 000 au 1^{er} janvier 80), malgré l'augmentation des rentrées par les cotisations-abonnements (+ 213 000 F en 79, c'est-à-dire + 25 %) et malgré le très fort accroissement des ventes de brochures (+ 140 000 F cette année, c'est-à-dire + 90 %) ; or une réserve importante est indispensable pour assurer la vie de l'Association pendant les quatre premiers mois de l'année civile, pour supporter des dépenses imprévues ou pour lancer l'impression de nouvelles brochures.

I. La perte de réserve correspond en gros à trois postes :

1 — Ristourne aux Régionales : + 200 000 F (+ 684 %) ; ceci absorbe la quasi-totalité de l'augmentation des rentrées abonnements-cotisations, qui avait été décidée par le Bureau National précisément pour donner quelques moyens financiers aux Régionales.

2 — Frais de réunions (Comité, Bureau, Commissions) :
+ 92 000 F (+ 55 %)

Frais de téléphone, timbres (et non port de brochures) :
+ 9 900 F (+ 76 %)

A noter que, parallèlement, les autres frais de fonctionnement ont été réduits :
- 1 750 F (- 4,6 %).

3 — Augmentation de l'investissement sous forme de stock de brochures (différence entre l'augmentation des frais d'impression et celle des recettes de ventes) : + 100 000 F.

Il faut signaler qu'à cause de diverses augmentations (PTT, papier), le poste "bulletins-unités de brochures à prix réduit servis aux adhérents dans le cadre de l'abonnement" a été nettement déficitaire ; ce déficit est difficile à chiffrer, mais il semble absorber la quasi-totalité des 100 000 F précédents.

II. Il est certain que ce bilan est le reflet d'une grande activité : vie de l'Association (Commissions, réunions diverses), défense des IREM, actions auprès du Ministère à propos des programmes (action Second Cycle en cours).

L'augmentation de certains postes de dépenses reflète en partie celle du coût de la vie (PTT, SNCF) ; elle s'explique aussi par la dispersion des responsables nationaux. Cette augmentation reflète par ailleurs la diminution des moyens des IREM (à noter que, pour la défense des IREM, l'A.P.M.E.P. a consacré plus de 35 000 F, alors que la souscription lancée à cet effet, fin 78, n'avait rapporté que 18 000 F).

Il n'en reste pas moins qu'un tel bilan est préoccupant :

augmentation des recettes : + 30 %
des dépenses : + 40 %

Il justifie les mesures décidées en juin dernier (budget alloué aux Commissions, calendrier de fonctionnement groupé) ; il explique l'augmentation des cotisations-abonnements en 1980 et impose une grande vigilance au moment où l'Association est confrontée au problème du changement de la gestion de son fichier.

L'Hay-les-Roses 3-2-80

IV. RENOUELEMENT PARTIEL DU COMITÉ NATIONAL

- L'appel aux candidatures a été fait aux Régionales et par les Bulletins 320 et 321.
- Ch. Zehren a reçu quinze candidatures, dont deux ont été retirées ultérieurement.
- Le Comité du 6 janvier 1980 a désigné, parmi ces candidats, trois noms qu'il recommande au suffrage des électeurs, conformément à l'article 3 bis du Règlement intérieur :

“Le Comité, pour éviter une trop grande dispersion des voix et assurer la représentation de toutes les catégories, propose une liste de trois noms au moins et de cinq noms au plus.”

A titre d'information, voici la répartition par catégories des 30 membres du Comité non sortants en 1980 :

Enseignants à l'élémentaire	: 3
Enseignants en collège	: 9
Enseignants en lycée	: 10
dont 3 en lycée d'enseignement professionnel et 7 en lycée classique, technique ou polyvalent	
Enseignants au niveau post-baccalauréat (Spéciales, Université, IUT)	: 5
Enseignants en Ecole Normale	: 1
Divers (formation continue, CNTE)	: 2

Les élections se dérouleront uniquement par correspondance et conformément à l'article 6 des statuts.

Les candidats sont présentés dans un ordre obtenu par tirage au sort ; les trois premiers sont, dans l'ordre induit par le tirage au sort, ceux que le Comité recommande au suffrage des électeurs.

Déclarations de candidature

Henri MARTINO-GAUCHI, Lycée Joliot-Curie, Aubagne
Candidature soutenue par la Régionale de Marseille

J'enseigne dans le second cycle du second degré et j'ai participé ces dernières années aux activités de la Régionale et de l'IREM d'Aix-Marseille. J'ai, en particulier, travaillé dans un groupe de travail avec J.L. Ovaert pour élaborer des documents sur les “objectifs terminaux” d'un enseignement mathématique dans le second cycle et sur un projet de programme pour la classe de seconde indifférenciée.

Travaillant et souscrivant à la ligne d'action de l'actuelle équipe de l'A.P.M.E.P., je présente ma candidature au Comité National pour œuvrer pour une mise en forme plus sérieuse et plus progressive des programmes qui doivent permettre à chacun de nos élèves de recevoir le meilleur enseignement scientifique possible.

Francis DUPUIS, Lycée Chaptal, Paris (actuellement sous les drapeaux)
Candidature soutenue par la Régionale de Paris

L'A.P.M.E.P. doit continuer à lutter pour un enseignement des mathématiques centré sur l'élève et excluant toute forme de dogmatisme, ce qui suppose :

- une véritable liberté pédagogique des enseignants dans leur établissement : liberté de choix (ou de non-choix) des manuels et autres documents, liberté réelle de concertation (prévue dans l'emploi du temps), possibilités de reprographie, salles de math ...

- une véritable formation initiale et continue des enseignants telle qu'elle a été définie dans le texte d'orientation de l'A.P.M.E.P., dans la voie que les IREM avaient pu tracer.

- des horaires-élèves suffisants dans tous les cycles et tous les ordres d'enseignement, notamment en seconde ; avec des dédoublements de classe pour travaux dirigés. Ceci pour donner le temps de *faire* véritablement des math, en particulier avec les élèves qui ont des difficultés.

Ma candidature a donc notamment pour objectif de contribuer au fonctionnement de l'Association :

- en assurant une représentation de la Régionale de Paris ;
- en aidant à la coordination inter-régionale, à l'animation des Régionales, à la circulation des informations ;
- en favorisant les contacts avec tous les "consommateurs" de notre enseignement (parents d'élèves, associations familiales ...). L'information est en effet indispensable pour faire avancer notre conception de l'enseignement des math.

Présentation de Francis DUPUIS par la Régionale de Paris

La Régionale soutient la candidature de Francis DUPUIS, son président les deux dernières années. Ses activités, tant pour la défense des IREM que pour l'établissement de contacts avec d'autres associations et entre les différents ordres d'enseignement (il a participé aux commissions LEP, examens, hiérarchie ...) ont contribué à animer avec efficacité la vie de la Régionale.

Daniel LEHMANN, Université, Lille

Je souhaiterais contribuer à développer, voire débloquer, les relations entre chercheurs en mathématiques d'une part, et enseignants des divers ordres d'autre part. On peut en effet constater — à quelques exceptions près — que beaucoup des membres de l'enseignement supérieur qui fréquentent l'A.P.M.E.P. et les IREM sont un peu marginaux par rapport à l'ensemble des mathématiciens de l'enseignement supérieur (qu'il s'agisse de chercheurs en didactique, de certains directeurs d'IREM, ou d'animateurs de diverses commissions pédagogiques). Des

méfiances réciproques se sont parfois instaurées, faites de reproches qui ont à la fois leur part de vérité et leur part de démagogie et permettent à chacun de garder bonne conscience.

Pour regrettable que soit cet état de choses, on peut à mon avis y remédier. En effet, il manque souvent à la base une analyse un peu sérieuse du rôle spécifique que devraient jouer les mathématiciens de l'enseignement supérieur au sein de la communauté enseignante mathématique. Ce manque d'analyse a eu pour conséquences que les mathématiciens qui acceptaient de s'intéresser aux problèmes pédagogiques

— ou bien perdaient leur identité en se fondant dans une sorte de magma bien pensant, sans toujours savoir ce qu'ils venaient y faire, mais en y étant utilisés comme caution,

— ou bien jouaient ex cathedra un rôle qui n'était pas le leur, en concurrençant l'inspection générale sur son terrain et en rédigeant des programmes pour des classes dans lesquelles ils n'avaient plus mis les pieds depuis longtemps (alors qu'ils auraient dû s'intéresser davantage à la philosophie de ces programmes qu'à leur lettre).

En fait, les problèmes pédagogiques qui se posent en mathématiques dans l'enseignement supérieur ne sont pas d'une nature fondamentalement différente de ceux qui se posent dans les autres ordres d'enseignement. Les erreurs à commettre [excès de formalisme, généralisations gratuites ne correspondant pas à des besoins précis définis à partir de problèmes, ...], non seulement y sont de même nature, mais servent même — lorsqu'elles sont commises — de (mauvais) exemple à ces futurs professeurs de mathématiques que sont beaucoup d'étudiants. Notre rôle devrait être précisément, non seulement de donner "le bon exemple" à ces étudiants, mais encore de les inciter à une réflexion sur la nature des différents types d'activités mathématiques et pédagogiques, réflexion qu'ils n'auront parfois plus le temps, l'occasion ou le courage de faire, une fois jetés dans leurs classes avec horaires lourds, instructions détaillées, et hiérarchie académique pour les surveiller. L'enseignement supérieur est un lieu idéal pour une telle réflexion, où l'étudiant peut se frotter à la fois aux mathématiques qui se créent et à celles qui s'enseignent. Les enseignants universitaires jouissent d'une relative liberté permettant de prendre un peu de recul. Ils se doivent d'utiliser cette liberté, et de la mettre au service de toute la communauté enseignante. Celle-ci, de son côté, se doit de prendre conscience de l'aide qu'elle peut ainsi recevoir, de réclamer cette aide aux mathématiciens de l'enseignement supérieur, et de collaborer avec eux en les incitant à jouer leur rôle et à ne pas en jouer un autre.

Pierre MAHAUT, C.E.S. Jean Moulin, Caen

Candidature soutenue par la Régionale de Caen

J'ai déjà été Président de la Régionale de Caen pendant trois ans et élu membre du Comité National en 1974.

J'ai aussi été animateur à l'IREM de Caen.

Vous pouvez lire mon premier acte de candidature dans le n° 293 page 242 de notre petit livre vert, acte de candidature que je ne renie toujours pas.

De nombreux membres de notre Association sont souvent réticents à prendre des responsabilités et la tâche de nos responsables nationaux n'est pas toujours aisée ; aussi, après deux ans d'absence, je me propose à nouveau pour aider dans la mesure de mes moyens aux tâches de notre Association.

A l'heure actuelle, de nombreux problèmes se posent encore.

Une réforme du second cycle se prépare et il faudrait une expérimentation sérieuse des nouveaux programmes. Ces classes seront-elles toujours aussi chargées ? Pourquoi baisser les horaires, si on continue ensuite à sélectionner par les mathématiques ?

Dans le premier cycle une réforme s'achève, positive quant à l'évolution des programmes, mais certains problèmes qui étaient prévisibles apparaissent : les niveaux des élèves sont de plus en plus hétérogènes à l'entrée en sixième et dans ces conditions il est souvent impossible de trouver un niveau de langage commun à tous.

Il s'est agi en fait d'une fausse démocratisation.

Un élément aurait pu être très positif : "le soutien" ; il l'est parfois, mais il le serait bien plus s'il venait s'ajouter à quatre heures de cours pour tout le monde. Le soutien n'est efficace que si la différence entre les bons élèves et les "mauvais" n'est pas trop grande ; enfin, ce n'est pas une répétition du cours et l'enseignant doit adopter un autre type d'enseignement après s'être rendu compte des problèmes des enfants, et cela est loin d'être commode. Il faudrait travailler ensemble à ce sujet.

Je pense, comme certains collègues et parents, que le BEPC sous sa forme actuelle est très contestable.

Je pense que, dans le premier cycle, notre enseignement doit partir du concret, du vécu et que trop souvent les crédits pour l'achat de matériel didactique sont insuffisants.

Les machines à calculer envahissent le marché et nous devons prendre position sur leur utilisation en montrant à quoi elles peuvent être pédagogiquement utiles dans le premier cycle et peut-être même à l'école primaire.

De nombreux autres problèmes se posent encore, mais avec ceux déjà cités nous en discuterons ensemble car l'A.P.M.E.P. est justement le lieu privilégié pour une réflexion qui permette de faire des propositions sérieuses permettant de les résoudre, et ceci d'autant plus que le rôle des IREM diminue fortement.

Enfin je souscris à l'orientation générale de l'A.P.M.E.P.

Roger LE ROUX, Université, Rennes. Membre actif de la Commission Informatique de l'A.P.M.E.P.

Candidature soutenue par la Régionale de Rennes

Assistant à l'Université de Rennes, je suis depuis plusieurs années animateur à l'IREM où je me suis plus particulièrement intéressé à l'utilisation pédagogique dans les classes de matériels de calcul, de la simple calculatrice au matériel programmable.

Je participe cette année à un groupe de travail sur les classes hétérogènes dans le premier cycle.

L'A.P.M.E.P. doit avoir comme préoccupations immédiates :

— une formation continue de tous les enseignants qui ne soit pas basée sur le bénévolat. Sans les moyens nécessaires, cette formation ne peut être, qualitativement et quantitativement, que superficielle, donc inefficace ;

— des programmes moins contraignants, avec noyau minimum, permettant de faire des mathématiques avec d'autres objectifs que celui de bouclier-le-programme-en-faisant-passer-le-maximum-de-connaissances ;

— des manuels en accord avec ce noyau minimum, n'entraînant pas enseignants et élèves vers une inflation livresque, superficielle, caricaturale et sélectionniste ;

— une utilisation intelligente, et non une robotisation programmée, du matériel informatique prévue dans les lycées, développant esprit de recherche et esprit critique.

Bernard KOCH, Lycée, Haguenau

*Candidature soutenue par la Régionale de Strasbourg **

Enseignant dans le second cycle depuis huit ans, je me suis particulièrement consacré aux sections dites "non scientifiques". C'est dire que je partage les craintes du Comité concernant les effectifs (trop lourds), les horaires (trop réduits), les délais de mise en application (trop courts) dans la réforme du second cycle qui se prépare.

Il me semble essentiel que l'A.P.M.E.P. poursuive sa réflexion concernant les objectifs du second cycle, les problèmes posés par les secondes "tronc commun", les programmes, sans oublier que notre unique rôle n'est pas de dispenser une éducation mathématique à de futurs scientifiques.

Je suis prêt à apporter mon concours à ces travaux, ainsi que ma contribution à la rédaction de la brochure "Activités mathématiques en seconde".

C'est dans cet esprit que je pose ma candidature au Comité National.

Martial THIRIOT, I.U.T., Besançon. Membre actif de la Commission A.P.M.E.P. "Formation continue des non-enseignants", responsable de la Régionale de Besançon

Depuis 1975, j'ai assuré le Secrétariat de la Régionale de Franche-Comté, et participé aux travaux de la Commission "Formation Permanente des Adultes" de notre Association. J'ai pu assister aux différents Comités Nationaux et aux Séminaires de l'Association (défense des IREM, ...).

J'ai pu ainsi approcher les problèmes de notre enseignement des mathématiques (noyaux-thèmes, pédagogie par objectifs, évaluation, ...).

Dispensant un enseignement de mathématiques en I.U.T., et participant à des actions de Formation Permanente des Adultes, je suis convaincu qu'un enseignant de mathématiques ne devrait jamais oublier le double aspect de son enseignement :

— faire découvrir une discipline scientifique ayant ses développements propres,

— faire découvrir un outil destiné à mieux comprendre les réalités.

* Qui tient à préciser que Bernard Koch est l'un des co-auteurs de la brochure A.P.M.E.P. *Pour une mathématique vivante en Seconde.*

Pour que la prise en compte de ce double aspect soit effective, et afin de parvenir à une mathématique vivante... de la Maternelle à l'Université, il importe d'être très ferme sur les objectifs définis dans le Texte d'orientation de Limoges, de maintenir le potentiel de formation continue des enseignants que constituent les IREM, et de modifier profondément la formation initiale des enseignants.

C'est dans ce sens que je m'efforcerais de travailler au sein du Comité National, si vous le voulez bien.

Jean-Paul BARDOULAT, Collège, Foix. Responsable de la Régionale de Toulouse

Candidature soutenue par cette Régionale

Une déclaration d'intention, pour quoi faire ? Pour recueillir des voix ? Je n'y crois guère ... ; d'ailleurs qui les lit, à part vous bien sûr ? Et puis les intentions, c'est une chose, et l'action en est souvent une autre ... mais comment parler de mon action au sein de ma Régionale et de mon IREM à ceux qui ne me connaissent pas ? Non : cette déclaration, c'est plutôt pour moi que je la fais, pour faire un bilan des idées qui me tiennent à cœur et que je souhaite défendre au sein du Comité National de notre Association. Ces idées, les voici ; elles ne sont pas originales, mais j'y crois sincèrement :

— Un enseignement des mathématiques réellement fondé sur l'activité de l'élève et non pas sur celle du maître.

— Une formation initiale et continue des maîtres qui sensibilise plus aux divers problèmes d'ordre pédagogique qu'aux problèmes de mathématiques, et qui serait plus largement confiée aux IREM plutôt qu'à la hiérarchie.

— Des manuels scolaires qui seraient réellement des aides efficaces des maîtres et non plus des carcans pour eux.

— Un véritable travail en équipes au sein des établissements scolaires (équipes de spécialistes, mais aussi et surtout équipe de tous ceux qui interviennent dans une même classe).

— Et maintenant, que vous votiez ou non pour moi, merci de m'avoir lu jusqu'au bout.

Présentation de Jean-Paul BARDOULAT par la Régionale de Toulouse

La Régionale de Toulouse a sollicité une nouvelle fois la candidature de Jean-Paul Bardoulat au Comité National de l'A.P.M.E.P.

Elle lui apporte son soutien le plus entier, non pas par complaisance ou d'un point de vue formel, mais parce que Jean-Paul Bardoulat est l'un des responsables les plus actifs de sa Régionale et qu'il assure, au titre de la jeune génération, une relève unanimement appréciée par la Régionale.

Guy DESENFANT, I.U.T., Poitiers. Membre actif de la Commission Informatique de l'A.P.M.E.P.

Candidature soutenue par la Régionale de Poitiers

Enseignant à l'I.U.T. depuis 11 ans, animateur à l'IREM depuis 4 ans, j'essaie d'allier les mathématiques et les sciences technologiques. Les étudiants

auxquels je m'adresse ont subi au moins une sélection négative par les mathématiciens. J'entends souvent : "Cela fait dix ans qu'on me dit que je suis nul en maths, je ne vois pas pourquoi je devrai faire un effort pour comprendre".

- Je suis convaincu de la double finalité de l'enseignement des mathématiques :
- enseignement d'une discipline scientifique,
 - outil pour les autres disciplines et qui fut créé pour les besoins de ces dernières.

Je militerai pour que l'A.P.M.E.P. se batte sur ce double rôle des mathématiques et supprime de cet enseignement son caractère sélectif.

En tant qu'outil, l'enseignement des mathématiques doit rester ouvert à toutes les autres disciplines. Nous devons donc prendre contact avec nos collègues. Je crois qu'un moyen d'améliorer notre enseignement est de pratiquer selon nos goûts des expériences de pluridisciplinarité.

L'informatique est aussi un moyen à utiliser dans nos classes. C'est cette année et les années suivantes que l'A.P.M.E.P. devra être le plus vigilante sur ce problème (opération des 10 000 micro-ordinateurs). Il faut exiger un véritable apprentissage de l'utilisation pédagogique et technique des micro-ordinateurs pour chaque enseignant. L'A.P.M.E.P. devra exiger que l'utilisation de ces matériels soit faite avec un certain nombre d'objectifs, parmi lesquels je citerai :

- savoir utiliser les micro-ordinateurs, les calculatrices de poche, etc. ;
- savoir discerner quel est le meilleur moyen de traiter chaque ensemble d'informations (traitement à la main, sur machines spécifiques, sur micro, sur ordinateur avec ou sans programme d'assistance ...) ;
- introduire l'algorithmique ;
- être capable de comprendre les informations que les machines vont leur fournir (exemple : nombre ayant trop de chiffres significatifs).

A propos du dernier objectif et au regard de la prolifération des calculatrices de poche, il est nécessaire de réadapter l'enseignement du calcul d'erreurs.

Les enseignants de mathématiques doivent pouvoir utiliser les moyens actuels de l'audio-visuel : rétroprojecteur, diapositives, vidéo ... Pour cela, il faut donner à chacun des moyens de connaître les techniques audio-visuelles. Cela demande une nouvelle définition de la formation des maîtres et un droit à la formation continue comptabilisée dans nos services. Il est aussi très important que les IREM vivent pour continuer la réflexion sur notre enseignement et pour permettre d'autres expérimentations.

Je militerai au sein du Comité National pour que notre Association continue de favoriser l'activité des commissions et des groupes de travail. Ceux-ci ont été créés pour qu'un dialogue s'instaure entre collègues sur des préoccupations communes. Ils sont indispensables ; ils sont à la fois des organes de réflexion et de confrontation de nos idées. Chaque commission, chaque groupe de travail doit être œuvre collective ; il est donc indispensable que chacun se sente concerné par leurs travaux. Pour cela, les commissions et les groupes de travail devront publier des textes de réflexion dans le Bulletin (ou des brochures).

Ma candidature au Comité National concrétise ma volonté d'aider l'A.P.M.E.P. à affirmer que les mathématiques sont d'abord une science mais aussi un outil au service des autres disciplines. Pour ce faire, les enseignants de mathématiques devront se tenir informés et utiliser les techniques nouvelles (informatique, audio-visuel, etc.).

Gabriel BORGER, Collège Paul Valéry, Metz. Membre actif de la Commission "Liaison troisième après troisième" de l'A.P.M.E.P., responsable de la Départementale de Moselle

Candidature soutenue par cette Départementale et par la Régionale de Nancy*

"Ne gribouillez pas sur mon cahier !!!". Lequel d'entre nous n'a jamais entendu un "bon" élève pousser ce cri de frayeur ?

En effet, nous oublierions trop souvent que le culte mathématique n'admet aucune rature ...

Et nous sommes régulièrement appelés à rentrer dans le droit chemin par élèves, parents et administration réunis : nous sommes des Grands Prêtres et un Grand Prêtre ne bricole ni ne rature ...

Nous devrions présenter la doctrine mathématique lors de solennelles cérémonies et initier nos fidèles à la "prière algorithmique".

C'est ainsi trop souvent qu'est perçu notre enseignement. Les positions et idées de l'A.P.M.E.P. n'ébranlent pas assez cette Eglise trop parfaite.

Je pense que notre Association pourra permettre à tous les collègues qui le désirent de quitter leur soutane et libérer nos élèves de l'emprise obscurantiste de la Déesse Mathématique.

L'A.P.M.E.P. doit se faire connaître davantage et je m'engage à y œuvrer de mon mieux.

Luce DOSSAT, Lycée, Clermont-Ferrand

Candidature soutenue par la Régionale de Clermont-Ferrand

Après avoir été professeur d'Ecole Normale à Moulins, j'ai été nommée à la rentrée 79, suite à des mesures de carte scolaire (suppression de poste), au Lycée Technique A. Gasquet à Clermont-Ferrand. J'enseigne actuellement à des élèves de 2^e T et Term F3.

J'ai donc pris part aux formations initiale et continuée des instituteurs et mené des recherches pédagogiques en mathématique à l'Ecole Élémentaire.

Etant animatrice à l'IREM de Clermont-Ferrand depuis plusieurs années, j'ai également pu travailler au sein de groupes réunissant des maîtres de l'Ecole Élémentaire et des Collèges (problèmes de Liaison CM2 - 6e).

Par ailleurs, je continue à participer aux travaux de la COPIRELEM**.

* Départementale de Moselle

Texte adopté à l'unanimité par le Bureau Départemental :

"Depuis un an, Gabriel Borger est le moteur de la remise en route des activités de la Départementale ; c'est pourquoi le Bureau appuie sans réserve sa candidature au Comité National."

**Commission Permanente des IREM pour l'enseignement élémentaire.

Actuellement, des projets ministériels ont déjà reçu un début d'application (formation initiale des instituteurs). D'autres sont à l'étude ou sur le point d'être publiés (Formation continue des instituteurs, formation des maîtres, programmes CM 2, second cycle).

L'A.P.M.E.P. doit poursuivre ses efforts :

- pour étudier ces questions en profondeur ;
- pour faire que soit reconnu le droit à la formation continue pour tous les enseignants ;
- pour promouvoir une formation, tant initiale que continuée, de qualité ;
- pour diffuser l'information et solliciter par l'intermédiaire des Régionales la réflexion de tous, et en particulier de nos collègues de l'Ecole Élémentaire qui sont encore trop peu nombreux dans notre Association.

C'est dans cet esprit que je pose ma candidature au Comité National.

Paul SUBTIL, Lycée, Villeurbanne. Membre actif de la Commission Informatique de l'A.P.M.E.P.

Candidature soutenue par la Régionale de Lyon

Professeur de Lycée à Villeurbanne, je suis animateur depuis plusieurs années à l'IREM de Lyon, où je m'intéresse plus particulièrement à l'utilisation dans les classes, à tous les niveaux, des divers matériels informatiques.

Je souhaite agir au sein du Comité National :

a) Dans l'immédiat :

— pour améliorer la circulation ou l'échange des idées entre les enseignants de mathématiques :

* brochures collectives sur des sujets d'actualité

* restructuration du Bulletin actuel, permettant à chaque adhérent, selon son niveau d'enseignement ou de culture, de briser son isolement (géographique, dans son établissement, dans sa discipline ...) en confrontant sa propre expérience à celle des autres ;

— pour relancer une campagne d'adhésion massive, redonnant à l'Association une véritable représentativité "de la Maternelle à l'Université", et davantage de vie aux Régionales.

b) Pour donner plus de poids à l'Association dans sa lutte contre ce qui apparaît comme une attaque concertée de nos principaux acquis ou objectifs :

— notre formation initiale et continue d'enseignant : projets de formation des instituteurs et PEGC ... IPES ... démantèlement des IREM, des E.N., E.N.N.A. ... bénévolat ...

— notre vie professionnelle : programmes élitistes conduisant à une sélection par l'échec, lourdeur et rigidité de ces programmes ne laissant que peu d'initiative ou de variété tant à l'enseignant qu'à l'enseigné, inadaptation des mêmes programmes à la vie actuelle, et à 80 % des élèves (classes non scientifiques ... LEP ...)

— enfin l'existence même de notre métier : l'individualisation de l'enseignement par le biais d'une technologie que nous ne contrôlerons pas, la mise en place d'organismes de formation privés, feront-elles de nous, à terme et au mieux, de simples répétiteurs d'un enseignement pré-programmé sur lequel nous n'aurons plus aucune prise ?

Jean-Claude ORIOL, détaché à la formation en informatique des enseignants, Grenoble. Co-responsable de la Commission Informatique de l'A.P.M.E.P.
Candidature soutenue par la Régionale de Grenoble

Je me suis occupé depuis plusieurs années des divers problèmes que notre Association a rencontrés en rapport avec la généralisation de l'informatique dans la société. Cette activité s'est concrétisée dans les diverses responsabilités prises au niveau de la commission Informatique et de la rédaction de la Gazette Informatique A.P.M.E.P.

Cette année, où débute l'opération "10 000 micros" (ordinateurs) et où sont autorisées les calculatrices aux examens, il me semble important de prolonger ces activités et ces réflexions au niveau du Comité National.

ACTIVITES MATHÉMATIQUES EN 4^{ème}-3^{ème}

BROCHURE A.P.M.E.P.

Tome 1 (Juin 1979) : 248 pages

Sommaire complet : Bulletin A.P.M.E.P. n° 320

		Nombre d'articles	Nombre de pages
Préface, ..., remarques générales sur les programmes		3	10
1 ^{ère} partie	L'enseignement des mathématiques en 4 ^{ème} -3 ^{ème} (avec des exemples)	2	15
2 ^{ème} partie	Activités à dominante géométrique	8	63
3 ^{ème} partie	Activités à dominante "Comportements et méthodes"	7	50
4 ^{ème} partie	Activités à dominante numérique	9	46
5 ^{ème} partie	Activités à dominante "Déconditionnement et ouvertures"	5	29
<ul style="list-style-type: none">● <i>Index des comportements mis en oeuvre dans ces activités, avec références. (16 groupes de comportements ont été ainsi analysés)</i>● <i>Index des notions, concepts, méthodes, outils, problèmes. (6 pages - 160 démonstrations peu usuelles ou très importantes ont été référencées).</i>			

Commande et prix : voir Bulletin n° 322, pages 15 et 16.